

## OFFRE DE POSTE

### Chargé(e) de mission « Liste Rouge des Écosystèmes »

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN réunit au sein d'un partenariat original le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Sa mission est de conserver la biodiversité et d'assurer une utilisation juste et équitable des ressources naturelles.

#### Contexte

La Liste rouge des écosystèmes (LRE) est une méthode d'évaluation du risque d'effondrement des écosystèmes adoptée par l'UICN en 2014. Cet outil permet d'identifier de façon standardisée les écosystèmes qui sont menacés et pour lesquels des actions de conservation, voire de restauration, sont nécessaires. Les critères d'évaluation de la LRE permettent de déterminer le niveau de risque pesant sur les écosystèmes : chaque critère porte sur un symptôme de la dynamique de dégradation d'un écosystème, qu'il relève de la distribution spatiale de l'écosystème ou de son fonctionnement.

Mise en œuvre depuis 2012 en France, la Liste rouge des écosystèmes est établie conformément aux critères internationaux de l'UICN. Le Comité français de l'UICN (CF-UICN) pilote ces travaux d'évaluation en partenariat avec l'Unité d'Appui et de Recherche (UAR) PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), et s'appuie sur l'expertise collective de différents acteurs de la recherche, de la connaissance et de la gestion des espaces naturels. Grâce à cette démarche collégiale, la LRE a fait l'objet de plusieurs publications (appelées « chapitres ») pour des différents écosystèmes, documentant ainsi le risque d'érosion de la biodiversité sur le territoire français. <https://uicn.fr/lre-france/>

Après une première phase de mise en œuvre, le Comité français de l'UICN et PatriNat ont décidé en 2023 de s'engager dans une nouvelle stratégie de la LRE afin de rendre cet outil plus facilement mobilisable et utilisable par les acteurs de l'environnement pour l'aide à la décision, l'identification des priorités d'actions, et la construction de stratégies de conservation efficaces.

#### Missions du poste

Dans le cadre du programme « Écosystèmes » du CF-UICN, le/la Chargé(e) de mission sera en charge des activités suivantes :

1. Coanimer la nouvelle stratégie de la Liste rouge des écosystèmes en France :
  - a. Coanimer le groupe thématique « LRE » du CF-UICN et associer des experts du réseau du CF-UICN ;
  - b. Coordonner et contribuer à l'élaboration de listes des écosystèmes à évaluer sur l'ensemble du territoire français, en assurant la cohérence de l'ensemble à l'échelle du projet ;
  - c. Valoriser les réflexions et travaux pour présenter la nouvelle stratégie de la LRE.
2. Préparer la mise en œuvre de la nouvelle stratégie :
  - a. Mettre en place les études de faisabilité pour évaluer le travail à réaliser ;
  - b. Réaliser la programmation des activités pour la mise en œuvre de la LRE en France selon cette nouvelle stratégie ;
  - c. Initier le développement du réseau partenarial sur lequel s'appuiera la mise en œuvre de la LRE en France ;
3. Poursuivre la mise en œuvre de la LRE actuelle en France (production des chapitres en cours), en collaboration avec l'autre Chargée de mission « LRE », en contribuant à :
  - a. La constitution et l'animation des groupes d'experts mobilisés dans l'accompagnement de ces travaux ;
  - b. La recherche bibliographique sur les écosystèmes évalués, le recensement et la collecte des données existantes et susceptibles d'être mobilisées dans les évaluations ;

- c. La réalisation de pré-évaluations selon les critères de la LRE de l'UICN ;
  - d. L'élaboration des publications destinées à diffuser et à valoriser les résultats de la LRE (rapports techniques et brochures de synthèse).
4. La participation aux activités générales du programme « Écosystèmes » et du CF-UICN afin d'assurer une mise en œuvre optimale du programme global de l'association.

### **Responsable hiérarchique et encadrement**

Le/la Chargé(e) de mission travaillera sous la direction de la Responsable « Écosystèmes » et en collaboration avec l'autre Chargée de mission « Liste rouge des écosystèmes ».

Le/la Chargé(e) de mission sera amenée à collaborer régulièrement avec des agents de PatriNat, ainsi qu'avec les membres et experts du Comité français de l'UICN.

### **Profil recherché**

- Formation de 3<sup>e</sup> cycle (Master 2, École d'ingénieurs) en écologie ;
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum en lien avec la gestion de projet dans le milieu de la conservation ou de la restauration de la nature, une expérience similaire sur l'évaluation de l'état de conservation des écosystèmes à partir de données scientifiques constitue un sérieux avantage ;
- Bonnes connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes terrestres et marins ;
- Aptitudes pour l'animation de groupes de travail et un mode de travail coopératif ;
- Bonne connaissance des différents acteurs mobilisés ou mobilisables dans la préservation de la biodiversité sur le territoire français ;
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Bonnes capacités rédactionnelles et de communication ;
- Rigueur et méthode, polyvalence et autonomie ;
- Bonnes capacités à travailler en anglais ;
- Bonne maîtrise des logiciels de bureautique.

### **Conditions**

Durée du contrat : CDD de 12 mois, avec possibilité de prolongation.

Statut : Salarié(e) du Comité français de l'UICN

Localisation : poste basé au Comité français de l'UICN, 259-261 rue de Paris, 93100 Montreuil avec télétravail possible selon les règles en vigueur

Rémunération : 39-40,5 K€ bruts annuels, prime incluse, selon expérience et convention collective de l'animation ECLAT.

Participation à la mutuelle, tickets restaurant, abonnement de transport ou forfait mobilité durable, frais téléphoniques.

### **Pour postuler**

*Curriculum Vitae* et lettre de motivation à adresser par courriel uniquement, au plus tard le 06/09/2024 à l'adresse suivante [cdmLRE@uicn.fr](mailto:cdmLRE@uicn.fr)

Important : seules les candidatures sélectionnées pour un entretien recevront une réponse.